



Ville d'Esch-sur-Alzette

Esch-sur-Alzette, le 19 avril 2019

Au Collège des Bourgmestre et Echevins

Concerne : ordre du jour du Conseil Communal du 3 mai 2019 - Transactions immobilières

Par la présente, je vous sou mets le point suivant à mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal.

Acte de cession entre la Ville et Monsieur Romain Muller

Acte de cession administratif par lequel la Ville acquiert de M.Romain Muller une parcelle inscrite au cadastre dans la commune d'Esch-sur-Alzette, section A d'Esch-Nord, au lieu-dit « Rue de Belval », n° 1850/17050, emprise-place, d'une contenance de 01 a 25 ca. La cession se fait à titre gratuit vu que la parcelle fait partie de la voirie de longue date et dans le but de l'intégrer dans le domaine public communal, donc avec un but d'utilité publique.

Veillez agréer, Madame, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Jessica Krebs
Service Biens fonciers